



Plan de départ volontaire ou rupture conventionnelle ?

Par **damien98**, le **29/10/2009** à **15:30**

Bonjour à tous,

Voilà ma situation :

Je suis embauché dans un grand groupe depuis 1 an.

L'entreprise a annoncé un plan social depuis le 13 octobre, en annonçant qu'aucun licenciement ne sera effectif avant Juillet 2010 et que en attendant un plan de départ volontaire sera mis en place.

Aujourd'hui nous avons appris les personnes concernées par ce plan et j'en fais parti. Je dois donc à partir de maintenant soit me reclasser dans l'entreprise (mutation interne avec de la chance) soit partir volontairement (moyennant une prime je suppose).

J'ai actuellement trouvé un nouvel emploi avec une promesse d'embauche écrite. Je voudrais donc pouvoir quitter mon entreprise dès maintenant car je n'ai plus aucune motivation à y rester et mon nouveau poste me plait beaucoup.

Le problème est que la prime de départ volontaire ne sera annoncé que début décembre 2009 et que les négociations avec les syndicats peuvent durer jusque Janvier 2010.

Quelles options s'offrent à moi pour quitter mon emploi au plus vite tout en étant bénéficiaire du plan de départ volontaire ? (en gros avoir le beurre et l'argent du beurre ...)

J'ai entendu parler de plan de départ retroactif. C'est à dire que je quitte mon emploi dès demain avec un papier signé de ma boite m'annonçant que je toucherai la prime de départ volontaire lorsqu'elle sera mise en place.

L'autre solution serait peut-être de négocier une rupture conventionnelle avec mon employeur en négociant une prime qui s'approche de la prime du départ volontaire (dont nous n'avons aucune idée à l'heure actuelle, là est bien le problème)

Ou dernière solution : je négocie une démission immédiate (5 jours de préavis) et ils me payent les trois mois que j'aurais du faire en temps normal ?

Dans toute cette demarche il me semble que je ne dois jamais informer mon employeur que j'ai trouvé un nouvel emploi ?

Merci pour votre aide

Cordialement

Par **PierreA**, le **08/01/2010** à **15:42**

Bonjour,

avez-vous obtenu une réponse à votre question.

Je me trouve dans le même cas que vous et je me pose la même question.

Je vous serais très reconnaissant de me communiquer les infos que vous avez pu obtenir sur ce sujet.

Merci d'avance

Pierre